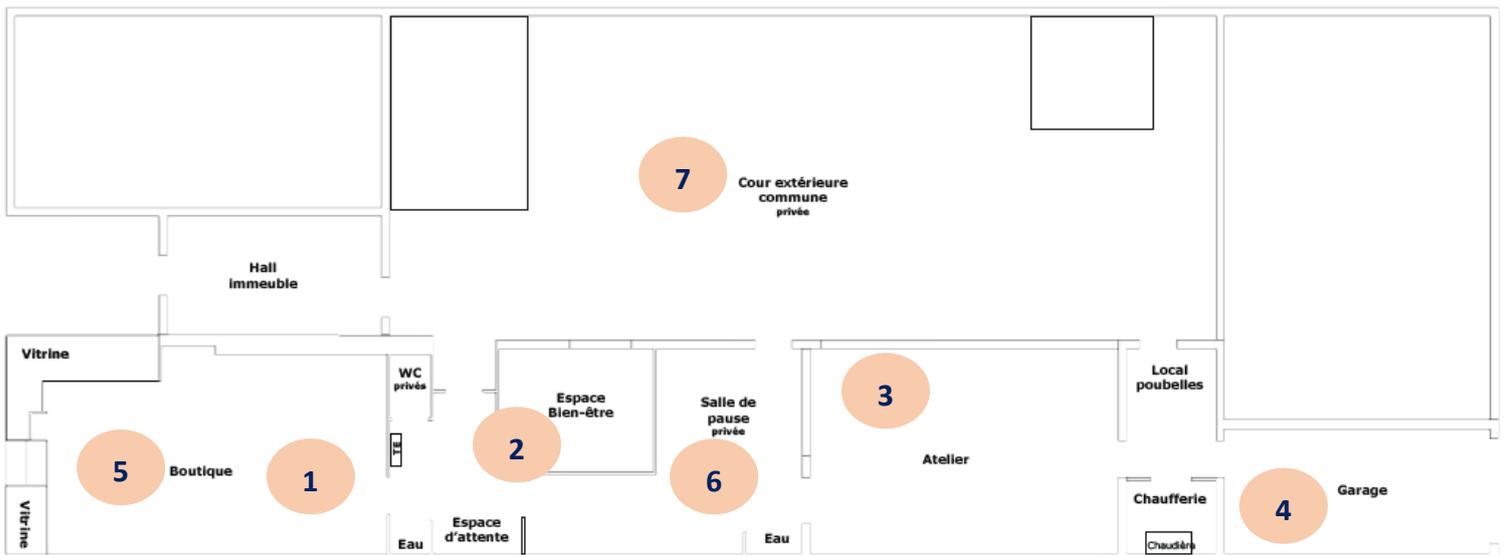




## PRÉSENTATION DES ATELIERS DE L'OUVRE-BOITES

Pages 1 à 6 – Présentation des locaux

Page 7 – Tarifs des espaces



Plan général des Ateliers de l'Ouvre-Boites avec la rue Jean Jaurès passant à gauche du plan devant la vitrine.

Ce local est entièrement ERP et permet d'accueillir du public dans chacun des espaces, hors garage, local poubelles et chaudière

LA BOUTIQUE – 32m<sup>2</sup>

La boutique dispose de 13 emplacements d'exposition en location (+ vitrine sur rue). Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Le marché couvert du centre-ville situé à 100 mètres se déroule chaque mardi, vendredi et dimanche matin.

L'amplitude horaire et les jours d'ouverture pourront être révisés à la hausse en fonction du flux et du nombre de personnes mobilisées pour réaliser les permanences.

Nous utilisons le logiciel de réservation « GRR » pour organiser les permanences.

Un PC, un TPE et un logiciel de caisse sont installés sur un comptoir dans la boutique. Chaque exposant doit paramétrer son enseigne en y référant les produits en vente dans la boutique. Ceci accompagné d'un des membres de la commission boutique (Anne, Marie, Martine et Agnès).

Les exposants de la boutique signent une convention pour la location d'un emplacement pour une durée de 6 mois, renouvelable (préavis de 2 mois pour rompre la convention).

Des tarifs avantageux sont réservés aux entrepreneurs qui assurent les permanences (50€HT au lieu de 70€HT)

Les entrepreneurs extérieurs à l'Ouvre-Boites44 sont également les bienvenues.

Chaque mois, un entrepreneur pourra voir ses produits exposés pour une durée exceptionnellement réduite. La décision est prise par la commission boutique et le gestionnaire du lieu.

LES ATELIERS DE L'OUVRE-BOÎTES SAVOIR-FAIRE LOCAL	HORAIRE D'OUVERTURE	
	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>		Fermé
<b>Mardi</b>		Fermé
<b>Mercredi</b>	Fermé	15h-18h
<b>Judi</b>	Fermé	15h-18h
<b>Vendredi</b>	10h-13h	16h-19h
<b>Samedi</b>	10h-13h	16h-19h
<b>Dimanche</b>	10h-13h	Fermé

## L'ESPACE BIEN-ÊTRE / BUREAU PARTAGÉ – 10m<sup>2</sup> (+ salle d'attente 6 m<sup>2</sup>)



Dans une jolie pièce claire, fraîchement repeinte, équipée d'une table de massage, d'un siège, d'un guéridon et d'un bureau, les entrepreneur.es du bien-être y exercent leur activité en toute sérénité.

Une salle d'attente et un point d'eau sont à disposition.

L'entrée pourra se faire par la boutique. Une 2<sup>nd</sup>e entrée par le hall de l'immeuble peut éventuellement être utilisée en cas de besoin spécifique.

Cet espace peut également être loué pour une activité de bureau puisque la table de massage peut facilement être pliée et rangée.

Cet espace est réservable à la demi-journée ou à la journée, sans besoin de présence sur un jour fixe.

Un logiciel de réservation permet aux professionnels de réserver leurs créneaux de présence.

Une organisation collective est à respecter pour que chacun.e puisse utiliser l'espace sur les créneaux adaptés à son activité et à sa clientèle.

## L'ATELIER PARTAGÉ ET LE GARAGE ATTENANT – 30m<sup>2</sup> + 15m<sup>2</sup>



L'atelier partagé sert de lieu de production pour des activités manuelles. 3 postes de travail sont utilisables avec alimentation électrique sur chaque poste.

L'utilisation de ce lieu doit néanmoins être la moins polluante possible en terme de bruit et/ou d'odeurs afin de respecter le travail de l'ensemble des professionnels présents dans les lieux (et du voisinage).

La location de cet espace est possible via une convention de location interne de 12 mois, renouvelable (préavis de 3 mois pour rompre la convention).

Le garage est proposé aux utilisateurs de l'espace atelier partagé afin de pouvoir y réaliser des tâches moins « propres » dégageant de la poussière, des déchets ou des odeurs. **Le garage ne peut toutefois pas servir d'espace de stockage.**

5

## LA TABLE DE COURS COLLECTIFS (au sein de la boutique)



Une table est proposée aux entrepreneurs dans la partie boutique afin de réaliser des cours, ateliers et/ou formations collectifs. La table peut accueillir jusqu'à 10 personnes maximum avec les rallonges.

Une programmation mensuelle des événements est établie, en lien avec la commission ateliers collectifs (Cécile et Maëlle).

6

## L'ESPACE CONVIVIAL – 23m<sup>2</sup>



C'est un espace de détente et de rencontre, ouvert à tous les entrepreneurs, usagers ou non, à tout moment de la journée.

Cet espace sera équipé d'un réfrigérateur, cafetière, bouilloire, micro-ondes, d'une table et de chaises pour réaliser des pauses bien méritées.

## LA COUR EXTÉRIEURE COMMUNE



Aux beaux jours, la cour (commune aux autres locataires de l'immeuble) offre un agréable espace.

Elle est actuellement aménagée avec une terrasse pour déjeuner à l'extérieur et y réaliser des événements.

Un local vélo est à disposition.

## TARIFS – LES ATELIERS DE L'OUVRE-BOITES

Prix € HT*	BOUTIQUE	TABLE COURS COLLECTIFS	ESPACE BIEN-ÊTRE/BUREAU	ATELIER PARTAGÉ (avec accès réservé au garage - hors stockage)	ÉVÉNEMENTIEL
	Tarif mensuel fixe sans commission <i>Possibilité de louer un espace collectivement</i>	Forfait de 3h parmi les créneaux suivants: 9h-12h 14h-17h 17h30-20h30	Tarif à la demi-journée (4h) ou journée	Tarif mensuel par utilisateur 3 postes de travail	Tarif soirée Tarif journée <i>(ici, pas de notion de permanence)</i>
<b>Entrepreneur avec permanence **</b>	50,00 €	20,00 €	<i>Cf grille tarifaire spécifique ci-dessous</i>	170,00 €	50,00 €
	60,00€TTC			204,00€TTC	60,00€TTC
<b>Entrepreneur sans permanence***</b>	70,00 €	24,00€TTC		220,00 €	75,00 €
	84,00€TTC			264,00€TTC	90,00€TTC

Les tarifs comprennent l'ensemble des charges de fonctionnement du lieu : location et taxe foncière, amortissement des travaux, aménagements et équipements (réfrigérateurs, cafetière, table de massage, etc), entretiens et réparations, internet, assurance, alarme sécurité, communication réseaux sociaux, petites fournitures (dont café, thé), logiciel de caisse, TPE, fluides (eau, élec, gaz)

\*Facturation des loyers au trimestre

\*\* Entrepreneur en coopérative ou externe (attention, l'utilisation du logiciel de caisse commun implique l'assujettissement à la TVA, même en micro-entreprise) - 2 permanences/mois minimum dont 1 dimanche matin par trimestre.

\*\*\* Les permanences à la boutique ne sont pas obligatoires mais fortement appréciées. La participation à la vie du lieu est primordiale pour la pérennité du celui-ci. Cela peut également se traduire par: la participation aux commissions (communication, ateliers collectifs, boutique ou animation/événements), aux groupe de pilotage du lieu "Les Poissons Pilotes", aux chantiers participatifs, à l'animation du lieu, etc.

Grille tarifaire espace bien-être / bureau	
SANS PERMANENCE	€HT
Demi-journée	25 €
Journée	35 €
Bail 12 mois 1 jour/semaine (tarif mensuel)	125 €
AVEC PERMANENCE	
Demi-journée	20 €
Journée	30 €
Bail 12 mois 1 jour/semaine (tarif mensuel)	100 €